

Quand les mutuelles dénoncent les ravages des pesticides

Margny-lès-Compiègne. Depuis Bruxelles et jusqu'à Margny-lès-Compiègne, 20 mutuelles françaises et belges s'engagent contre les risques sanitaires et financiers liés à l'usage massif de pesticides.

REPÈRES

● **Vendredi 10 octobre**, la caravane de « l'Odyssée pour notre santé » fait escale à Margny-lès-Compiègne, après une prise de parole des victimes des pesticides face à l'usine de Bayer, le mercredi 8 octobre, à Marle dans le nord de l'Aisne et une étape à Amiens, le jeudi 9 octobre.

● **À 16 heures**, accueil des cyclistes, dans le parc de la mairie, suivi d'une vélorution avec fanfare.

● **De 17 à 22 heures**, dans la salle des sports Aimé-Dennel : spectacle « Osito & nous » pour enfants (clown et musique), animations sur le thème de l'alimentation saine et durable, exposition avec témoignages de victimes de pesticides, ateliers cuisine (inscriptions sur le site « je participe » de Margny-Lès-Compiègne), buffet apéritif bio et local et à partir de 20 h 30, échanges sur les leviers d'actions en tant que consommateurs.

Marielle Martineze

Journaliste
compiegne@courrier-picard.fr

Une agriculture sans pesticides, tel est l'objectif visé par la caravane partie de Bruxelles, depuis le parlement européen, dimanche 28 septembre, et attendue ce vendredi 10 octobre, à Margny-lès-Compiègne. Ce Tour d'Europe, qui a été baptisé « l'Odyssée pour notre santé » et qui se poursuivra en 2026 et 2027, n'est pas lancé par les habitués activistes écologistes, mais est une initiative de mutuelles de santé.

Vingt mutuelles françaises et belges (Mutualis, Solimut, Solidaris...), des sociétés à but non lucratif, qui représentent plus de 12 millions d'adhérents, veulent ainsi alerter les citoyens sur l'impact des pesticides en matière de santé. « Leur lien avec l'explosion des maladies chroniques est avéré. Il a été établi par les méta analyses produites par l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) », argumente Lydie Ryckelynck, Margnotine et salariée de la Mutuelle familiale, cofondatrice de l'association des

Mutuelles pour la santé planétaire, à l'origine de cette mobilisation transnationale.

Un impact qui met à mal l'équilibre budgétaire de la Sécurité sociale. Dès 2022, l'agronome Philippe Baret (Université catholique de Louvain, Belgique) et Christophe Alliot (bureau d'études Basic) avaient estimé les dégâts collatéraux de l'usage des phytosanitaires à au moins 372 millions d'euros, par an, en France, dont 48,5 millions d'euros, pour la seule prise en charge des cancers du système lymphatique et la maladie de Parkinson, pathologies alors officiellement associées à l'exposition professionnelle aux pesticides (source : Le Monde).

Un coût sanitaire d'au moins 48,5 millions d'euros

Un coût caché « qui met en danger la Sécu et les mutuelles », selon Martin Rieussec-Fournier, le président de l'association mutualiste et son bureau, auprès de Reporterre. Sur le déficit annuel de la Sécu, qui devrait dépasser 20 milliards d'euros en 2025, 10 milliards viendraient des maladies chroniques. (...) Dernièrement, les projets de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) visaient à transférer les déficits de la Sécurité sociale vers les mutuelles, donc les assurés. »

La prise en compte de ces risques financiers remettrait-elle en cause l'intérêt économique de recourir aux pesticides en agriculture ? Les Mutuelles pour la santé planétaire en sont convaincues. « Nos revendications portent sur une meilleure évaluation de la toxicité des pesticides et le maintien des objectifs de réduction de moitié des pesticides d'ici à 2030, en Europe, mentionne Lydie Ryckelynck. En France, nous demandons l'application de la loi Egalim et la généralisation du bio dans la restauration collective. » Cette Margnotine n'oublie pas de saluer l'expérience menée depuis un an dans les cantines scolaires de sa commune. ●



Arboriculteur dans le Sud-Ouest, Bernard Guignes a vu son cancer de la prostate reconnu maladie professionnelle, à la suite de son exposition aux pesticides.

« Je traitais tous les jours... »

« De mars à novembre, je traitais tous les jours un fruit ou un autre. Pour la pomme, c'était 30 traitements par an ; pour le raisin de table, c'était 20... » Bernard Guignes, 65 ans, ancien arboriculteur dans le Tarn-et-Garonne, a passé la moitié de son existence exposée aux produits phytosanitaires. « Quand j'ouvrais la cabine du tracteur, c'était un nuage de pesticides qui y entrant. »

À l'heure de la retraite, en 2019, il est atteint d'un cancer de la prostate. Cette pathologie n'est pas inscrite au tableau des maladies professionnelles ; elle l'est en 2022. « Cette année-là, un collège de médecins a reconnu le lien entre ma maladie et mon ancien métier », souligne cet ex-arboriculteur, à qui sont alloués... 300 euros par mois. Aussi a-t-il attaqué la MSA, gestionnaire du fonds d'indemnités. « L'expert médical, mandaté par le tribunal, va dans mon sens, avec un meilleur taux d'in-

demnisation. » Jugement espéré en 2026.

« Il n'y a que 2 500 agriculteurs reconnus pour maladies professionnelles. Ce n'est rien du tout. Le fonds d'indemnisation a été provisionné pour 10 000 dossiers. Mais même ce chiffre est très en dessous de la réalité, est convaincu Bernard Guignes. Je ne suis ni écolo ni syndicaliste. Seulement un ancien agriculteur qui a ouvert les yeux. »

« On ne lâche rien ! »

Tout comme lui, Isabelle Marchand était présente devant le parlement européen, « pour apporter (son) témoignage de citoyenne, de maman ». En 2019, en Bretagne, sa fille a déclaré une leucémie lymphoblastique, due « probablement » à l'exposition aux pesticides. « J'ai fait analyser sous huissier les poussières de ma maison et une dizaine de pesticides ont été retrouvés dont trois d'origine agricole et interdits car cancéri-



Bernard Guignes, ancien arboriculteur, témoigne de sa prise de conscience.

gène, mutagène... » Aujourd'hui, cette mère de famille donne de son temps et son énergie pour une telle mobilisation. « Il faut toucher la population. Le cancer est une maladie mortelle, qui peut atteindre nos enfants. C'est une telle injustice, clame-t-elle. On ne lâche rien ! » ●